

Services à la personne + conciergerie sous franchise nationale

Annonce V90632 mise à jour le 29/05/2026

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SAS
Ancienneté de la société	Entre 5 et 10 ans
Localisation du siège	Ille et Vilaine

Résumé général de l'activité

Dans le cadre d'un projet personnel, les associés cèdent l'intégralité de leurs participations dans un groupe structuré autour de deux activités complémentaires : services à la personne et conciergerie/ services aux particuliers et professionnels.

Le groupe :
Deux entités cédées en bloc.

L'activité SAP :
Agence de services à la personne opérant sous franchise nationale reconnue, intervenant en mode prestataire sous autorisation du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'activité conciergerie / pro :
Activité complémentaire avec clientèle propre et marge solide.

Le territoire :
2 sites opérationnels couvrant Saint-Malo Agglomération, Côte d'Émeraude et Pays de Dol.

Service sous autorisation SAD délivrée par le Conseil.

Éléments chiffrés

Éléments chiffrés concernant la cession

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA		510	535	
Marge brute				

En k€/année	2023	2024	2025	2026
EBE			50	
Rés. Exp.				
Rés. Net				
Salariés			25	

Indications concernant les éléments chiffrés

Comptes certifiés par un expert-comptable — exercice clos au 30/11/2025.

Autorisation SAD — valable 15 ans depuis 2019, habilitée APA et PCH — Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. CPOM en cours.

Ce que le repreneur reprend :

- 100 % des titres de la holding + participations directes dans la filiale opérationnelle.
- Franchise nationale reconnue sur le territoire.
- Autorisation SAD longue durée (jusqu'en 2034) + CPOM actif.
- Double activité : SAP + conciergerie.
- Équipes en place, autonomes et opérationnelles.
- 2 agences : Pleurtuit et Dol-de-Bretagne.

Positionnement concurrence

Concurrence

Points forts

Territoire premium, clientèle senior fidélisée et forte récurrence, avec un actif réglementaire rare.

Chiffre d'affaires récurrent et en croissance continue, dans un secteur marqué par des prestations récurrentes et une clientèle fidèle, assurant une visibilité et une stabilité du revenu.

Modèle reposant sur une double activité (SAP et conciergerie), offrant deux sources de revenus complémentaires et deux clientèles distinctes, ce qui reste rare sur le marché.

Autorisation SAD délivrée par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, valable jusqu'en 2034, habilitée APA et PCH — véritable barrière à l'entrée, rendant toute nouvelle implantation longue et complexe.

Financement sécurisé via l'APA et la PCH, dispositifs départementaux pérennes et indépendants de la conjoncture, limitant fortement le risque d'impayés.

Implantée sur un territoire premium (Saint-Malo, Dinard, Côte d'Émeraude), l'activité profite d'un fort pouvoir d'achat, d'une clientèle senior importante et d'une demande structurelle liée au vieillissement de la population.

Appartenance à un réseau franchisé national apportant marque reconnue, outils opérationnels clés en main, formation, back-office structuré et notoriété établie, facilitant la reprise.

Équipe en place, autonome et opérationnelle, reprise automatiquement — aucun besoin de recrutement initial.

Trésorerie saine et génération de cash positive, confirmées par des comptes certifiés par un expert-comptable.

Infos sur la cession

A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée	Majoritaire
Raison principale de cession	Autre
Complément	Projet personnel des associés — cession de l'intégralité des participations dans le groupe.
Prix de cession	240 k€
L'immobilier n'est pas compris dans la cession.	

Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne physique ou morale
	Repreneur disposant d'une expérience dans le management d'équipes de terrain ou dans les secteurs sanitaire, médico-social, ou services à la personne.
Complément	Capacité à prendre la direction d'une structure en forte croissance. L'équipe administrative en place est autonome et opérationnelle — la reprise peut se faire sans dépendance à la présence quotidienne du cédant. Accompagnement post-cession possible selon les besoins du repreneur.